

Les prisons québécoises - Hausse vertigineuse de la quantité de drogue saisie



Nouvelles générales - Justice

Écrit par [Daniel Renaud](#)

Jeudi, 31 mars 2011 00:06

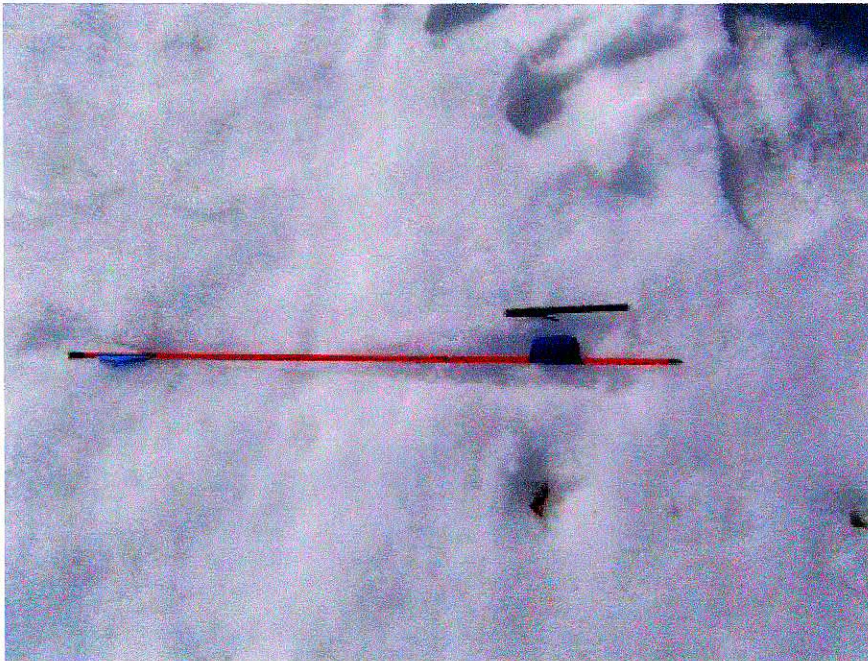
Mise à jour le Jeudi, 31 mars 2011 09:30

La quantité de cannabis et de haschisch saisis à la prison de Bordeaux et au Centre de prévention Rivière-des-Prairies a explosé l'an dernier, selon des statistiques fournies par la Sûreté du Québec à Rue Frontenac.

Pas moins de 3000 grammes de haschisch ont été saisis au Centre de détention de Montréal l'an dernier, c'est presque cinq fois plus que l'année précédente. Quant au cannabis, les agents de la paix en services correctionnels du Québec en ont saisi plus de 7600 grammes, trois fois plus qu'en 2009.

À la Sûreté du Québec, on a cependant été incapable d'expliquer les raisons de ces hausses vertigineuses, en laissant ce soin au ministère de la Sécurité publique, responsable de la gestion des 18 prisons québécoises.

Les policiers de la Sûreté du Québec saisissent et détruisent les drogues découvertes. Ils enquêtent et portent des accusations lorsqu'ils sont en mesure d'identifier le ou les suspects d'une tentative d'introduction de stupéfiants en prison, ce qui serait possible dans environ 20 % des cas, selon des sources, notamment parce que les drogues sont plus souvent trouvées dans des objets lancés par-dessus les murs, comme nous le verrons plus loin.



Un petit paquet contenant de la drogue attaché à une flèche découverte dans la cour d'une prison. Photo Rue Frontenac

Dans ces deux établissements, le haschisch et le cannabis sont les deux drogues le plus fréquemment saisies. Les autres sont, dans l'ordre, les drogues sur ordonnance, l'héroïne et la cocaïne, ces deux dernières étant cependant en très faible quantité.

Selon nos sources, Bordeaux, où sont détenus les Hells Angels en attente des procès de l'Opération SharQc, des membres du crime organisé italien et de nombreux membres de gangs de rue, serait la prison où les drogues sont le plus présentes. Les gardiens feraient en moyenne 200 saisies par année. Il y en aurait eu une cinquantaine depuis décembre dernier seulement, nous a-t-on dit.

« Ça prend des gardiens allumés. Et ils sont très forts », nous a confié un informateur sous le couvert de l'anonymat.

Drogues volantes

Au cours des dernières années, à deux reprises, des stratagèmes visant à faire entrer de la drogue à Bordeaux dans des paniers de vêtements qui revenaient d'une buanderie extérieure auraient été éventés par les gardiens et policiers.

Mais la plupart du temps, la drogue est glissée dans des balles de tennis, des balles molles ou d'autres contenants qui sont lancés par-dessus l'enceinte, dans la cour de l'établissement. Cette façon de faire est plus facile dans le cas des prisons situées en milieu urbain, tels Bordeaux et le Centre de prévention Rivière-des-Prairies.

Depuis quelques années, des flèches auxquelles on a attaché un petit paquet contenant de la drogue sont également tirées dans la cour de Bordeaux et d'autres prisons du Québec. Parfois, le paquet est placé au bout du projectile.

Au pénitencier de Donnacona, il y a quelques années, les gardiens ont trouvé des flèches particulièrement coûteuses dans lesquelles les trafiquants avaient inséré plusieurs dizaines de grammes de drogue.

Il semble que les trafiquants auraient payé de jeunes désœuvrés et les auraient formés au tir à l'arc pour accomplir cette besogne à partir des boisés qui entourent l'établissement.

À la prison de Trois-Rivières, des filets ont été installés au-dessus de la cour pour bloquer l'accès aux projectiles et aux flèches contenant de la drogue.

Après les objets lancés dans la cour des prisons, les mules, c'est-à-dire les visiteurs ou les individus qui se font arrêter pour des banalités et qui s'insèrent dans l'anus des sacs Ziploc enrubannés (plugs), sont la deuxième principale cause d'introduction de stupéfiants dans les prisons du Québec.

La drogue dissimulée dans les vêtements est le 3^e moyen d'introduire de la drogue en milieu carcéral.

Haschisch saisi :

Bordeaux	Rivière-des-Prairies
2010 : 3006 g	1012 g
2009 : 620g g	809 g
2008 : 902 g	73 g

Cannabis saisi :

Bordeaux	Rivière-des-Prairies
2010 : 7669 g	2357 g
2009 : 2364 g	689 g
2008 : 7203 g	1575 g

Statistiques fournies par la Sûreté du Québec

À lire aussi:

[Les prisons québécoises - De la drogue sous toutes les coutures](#)

[Les prisons québécoises - L'idée d'un uniforme refait surface](#)

[Tweet](#)